

## FORMATRICE





**Sylvie Rémy**, éducatrice de jeunes enfants depuis 2007, formatrice depuis 2010, expérience de direction de structures petite enfance.

## PUBLIC CONCERNÉ


Les gestionnaires et futurs gestionnaires de micro-crèches en cours de création.

## MODALITÉS PRATIQUES

 **5 journées de 7 heures de formation**  
1 journée par module  
de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

 **Lieux de la formation**  
Strasbourg, Molsheim, Mutzig, Mulhouse  
Possibilité de formation en intra.

 **De 1 à 4 participants**

 **Tarif**  
1500 Euros par stagiaire  
35 heures de formation sur 5 jours  
(à la suite ou dissociés)

## LA PRESTATION GLOBALE COMPREND

- L'animation de la formation et les moyens mis en œuvre associés.
- Les supports papiers ou numériques utilisés par la formatrice et les documents remis aux stagiaires.
- L'attestation de formation, les questionnaires et le bilan des points clefs de la formation.

**Dans certains cas, cette formation peut être prise en charge en partie par les OPCO, par le CPF du stagiaire ou par Pôle Emploi.**

# Créer, gérer, développer et optimiser sa micro-crèche

### OBJECTIFS

Cette formation est destinée aux futurs gestionnaires de micro-crèches en phase de création, demandeurs d'emploi (ou non) pour leur éviter les écueils de la création de cette structure atypique (contraintes législatives et de recrutement des salariés très spécifiques), les erreurs de gestion et de remplissage et leur permettre d'en maîtriser l'optimisation afin d'assurer la pérennité de leur micro-crèche tout en s'adaptant à la concurrence féroce du marché.

L'objectif de ces 5 modules de formation est de pouvoir appréhender tous les process, toutes les possibilités et difficultés liées à leur projet de micro-crèche pour ensuite la gérer au mieux, la pérenniser et de la développer ensuite.

### CONTENU

- **Module 1** : comprendre, maîtriser et mettre en place le process complet de création d'une micro-crèche : au niveau administratif, financier, technique et législatif.
- **Module 2** : créer le dossier pour avoir l'agrément de la part de la Pmi et celui des instances officielles ( CAF, DRJSCS, SDIS, etc..) : tous les documents et les procédés pour les obtenir.
- **Module 3** : maîtriser les travaux et les installations obligatoires dans une micro-crèche, gérer le matériel et les budgets prévisionnels et les charges dans une micro-crèche. Connaître les process de qualité de l'air et les appliquer.
- **Module 4** : Maîtriser le recrutement particulier des 4 salariés dans la crèche, les 2 types de poste, le statut particulier de la référente technique, son positionnement professionnel et celui du gestionnaire, les outils et techniques du recrutement. Maîtriser les enjeux psychologiques de cette équipe atypique pour pouvoir la stabiliser.
- **Module 5** : les techniques de remplissage de la crèche, l'argumentaire pour les parents, les techniques d'optimisation, les pièges à éviter pour ne pas se retrouver en difficultés financières.